



## Guerre financière : le système bancaire SWIFT utilisé contre la Russie

Par [Giuseppe Masala](#)

Mondialisation.ca, 04 mai 2015

[geopoliticalcenter.com](http://geopoliticalcenter.com)

Région : [Russie et CEI](#)  
Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Le code SWIFT est le standard utilisé par les banques du monde entier pour les communications interbancaires. Il est octroyé par une société – la Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication qui a son siège social en Belgique, mais qui est dominée par les USA. Elle fut fondée en 1973 par les sociétaires des chambres de compensation Euroclear et Clearstream et s'est aujourd'hui déployée dans le monde entier, si bien que l'éventuelle exclusion de ce circuit implique, pour la banque exclue, l'impossibilité totale d'opérer au sein du système interbancaire.

Avec l'explosion de la crise ukrainienne et l'annexion de la Crimée par la Russie, certaines indiscretions provenant de médias bien informés ont suggéré que l'une des mesures de rétorsion possibles de la part des Occidentaux vis-à-vis de la Russie consistait à exclure le système bancaire russe du circuit SWIFT.

L'application de cette mesure déclencherait l'isolement complet du système financier russe vis-à-vis du reste du monde : plus aucune possibilité d'opérer sur le marché interbancaire, pas même celle d'envoyer ou de recevoir un simple virement international. En pratique, ce scénario comporte un risque réel de voir s'écrouler l'ensemble du système bancaire russe, du fait de l'impossibilité pour lui de s'approvisionner en liquidités auprès du marché interbancaire.

À l'appui de cette hypothèse – qui équivaut à une véritable déclaration de guerre financière contre la fédération russe -, la télévision RT<sup>(1)</sup> a indiqué que les banques occidentales refusaient d'effectuer, à travers le système SWIFT, des paiements en dollars aux banques ayant leur siège en Crimée.

Comment interpréter cette nouvelle ?

Il s'agit, sans aucun doute, d'une marche de plus dans la montée du conflit entre la Russie et les USA. En toute logique, et vu la réticence de certains pays européens comme la Hongrie ou la Grèce de voir augmenter encore les sanctions contre la Russie, les Américains pourraient bien décider non pas d'abandonner la partie, mais au contraire d'augmenter le niveau d'hostilité de plusieurs degrés, en contournant les obstacles posés par les nations européennes contraires à l'augmentation de ces sanctions.

Une autre hypothèse possible est que les Occidentaux aient considéré la stratégie des sanctions comme un échec, et aient décidé que la façon la plus efficace de frapper la Fédération russe consistait à agresser son système financier en provoquant sinon son

effondrement, du moins sa paralysie.

Il faudra observer la riposte de la Russie à cette nouvelle stratégie : elle pourrait adopter des mesures symétriques (par exemple l'adoption de nouvelles sanctions contre l'Europe), ou asymétriques (comme un soutien plus important à la Syrie de Bashar al-Assad).

Mais une chose est sûre : les dirigeants russes savent parfaitement la gravité de la déconnexion de SWIFT pour les banques de Crimée<sup>(2)</sup> et il est donc difficile d'imaginer une stratégie passive qui ne prévoit aucune réponse.

Il est assez probable que tout cela aura pour effet d'accélérer le projet de mise en place d'un SWIFT russe, dont on sait qu'il est en cours de réalisation par la Banque centrale russe<sup>(3)</sup>.

Mais il s'agit évidemment là d'une réponse sur le moyen long terme qui ne protège pas des risques à brève échéance, et qui n'adresse pas la nécessité d'une riposte appropriée de la Russie face à cette provocation des Occidentaux.

Giuseppe Masala  
pour [geopoliticalcenter](#), le jeudi 30 avril 2015

Article en italien  
: <http://www.geopoliticalcenter.com/2015/04/inizia-la-guerra-dello-swift-alla-russia/>

Version française : [Il fatto Quotidiano](#)

Notes de l'auteur :

1. <http://rt.com/business/253649-crimea-payments-blocked-swift/>
2. <http://www.ft.com/cms/s/0/7020c50c-a30a-11e4-9c06-00144feab7de.html#axzz3Yg0ihjY8>
3. <http://sputniknews.com/business/20150213/1018240631.html>

La source originale de cet article est [geopoliticalcenter.com](#)  
Copyright © [Giuseppe Masala](#), [geopoliticalcenter.com](#), 2015

Articles Par : [Giuseppe Masala](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez : [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation.

Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)